



# Amicale Roussillonnaise de Cyclotourisme

7 avenue Bachaga Boualam 66000 Perpignan - Tel : 06 84 78 05 34  
email [contact@arc66perpignan.fr](mailto:contact@arc66perpignan.fr) - site Internet <http://www.arc66perpignan.fr/>

## CR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARC Par correspondance

Compte tenu des contraintes sanitaires, L'AGO de l'ARC s'est tenue par correspondance avec un vote ouvert du 21 au 31 janvier.

Malgré les circonstances, l'AGO a été couronnée de succès car les adhérents et membres ont joué le jeu et ont massivement voté !!!

**Le CR a été modifié pour prendre en compte un vote par courrier posté avant le 31 janvier mais arrivé début février. Le nombre de votes et le pourcentage de votants ont été mis à jour**

Collège électoral de 93 votants dont 88 adhérents et 5 membres actifs.

70 votes exprimés soit 5,3 % des adhérents et membres.

Par ailleurs, 6 personnes ont déclaré ne pas vouloir voter.

Le quorum est très largement dépassé.

Les votants étaient appelés à s'exprimer sur :

Le rapport d'activité 2020,

Le rapport moral 2020,

Les tarifs licences 2021,

Le rapport financier 2020,

Le budget prévisionnel 2021,

L'approbation des comptes par la commission de contrôle

Les élections au Comité Directeur 2021 et à la commission de contrôle,

### Rapport moral

Cette année, COVID oblige, a été une année très particulière.

Il a fallu prendre des décisions contraignantes pour assurer la sécurité des adhérents et ce n'est véritablement à cette rentrée que nous retrouvons un fonctionnement presque normal.

L'ARC a été le premier club à prendre conscience de la gravité de la situation et a pris dès le mois de mars l'initiative, en l'absence de directive du CODEP, de demander à ses membres d'observer une période d'inactivité. L'assouplissement de cette mesure est intervenu au fur et à mesure de l'amélioration de la situation sanitaire. J'aurai l'occasion d'en faire le détail dans la présentation du rapport d'activité.

Les effectifs sont légèrement en baisse : nous sommes 89 licenciés et nous avons 6 membres associés (ce sont les collègues qui détiennent une licence dans un autre club, mais souhaitent participer aux activités de l'ARC) mais seulement 10 féminines. Notre plus jeune adhérent a 23 ans, le plus âgé 85 et la moyenne d'âge est à ce jour de plus de 67 ans.

Sécurité : encore trop d'accidents ! Un appel à la double vigilance - pour soi-même et pour les autres usagers de la route qui bien souvent nous ignorent - est effectué.

Visites médicales gratuites : quelques adhérents ont profité de cette possibilité offerte par le Conseil Départemental.

Equipements vestimentaires : 2 opérations cette année avec un équipement d'hiver et un d'été qui ont permis à plus d'une soixantaine d'adhérents d'en profiter.

Je terminerai en soulignant qu'après une année 2019 mouvementée, le club a retrouvé la sérénité et un fonctionnement apaisé grâce notamment à la forte cohésion du comité directeur et la transparence dans les travaux entrepris.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 2 voix (abstention)**

### Rapport d'activités

**En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, cette année 2020 a été une année « blanche »**

Nous avons connu une activité normale de décembre à février avec nos sorties semaine et dimanche qui ont été largement suivies.

Nous avons profité de cette période pour préparer le club à cette nouvelle année :

Création du groupe G1bis,

Nouvelle opération vêtements,

Finalisation de deux voyages, l'un en Espagne, l'autre à Foix,

Planification de notre randonnée « La Perpignanaise »,

Programmation du repas annuel et de notre pause-café,

Lancement de plusieurs projets dont les sorties longues et le relooking de notre site WEB.

Malheureusement dès le mois de mars, nous avons suspendu nos sorties club anticipant ainsi des mesures annoncées plus tardivement par FFVélo et le CODEP.

Au fur et à mesure des semaines, nous nous sommes résolus à annuler successivement nos voyages, la Perpignanaise, le repas annuel et notre pause-café.

Pour égayer cette période difficile nous avons lancé un challenge Home-trainer qui a été suivi par de nombreux adhérents. 3 candidatures ont émergé et ont été récompensées :

- Sandrine Alba pour l'originalité de son Home-trainer "maison"

- Véronique Fourès pour l'ensemble de son œuvre !

- Henri Bourrat pour son assiduité et sa persévérance.

Le club a repris progressivement ses activités dès la fin du confinement et vous avez respecté scrupuleusement les recommandations que nous avons pu faire. Enfin fin juin, le fonctionnement ante crise a été de nouveau autorisé.

Dès le début septembre, nous nous sommes penchés sur la composition des différents groupes. En effet, une cinquantaine d'adhérents participent aux sorties du G1. Heureusement pas tous en même temps, mais à plusieurs reprises nous avons dépassé la limite de 20 imposée par le code de la route. Nous avons organisé un sondage pour que chacun se positionne sur un groupe A (plus rapide) ou un groupe B (moins rapide). A ce jour, la composition des groupes est effective et connue de tous (un mel a été envoyé à l'ensemble des adhérents). Dès lors, dès que la limite de 20 est atteinte, le départ s'effectue en deux groupes A et B selon ces listes. Nous n'excluons pas, pour des raisons de sécurité, de scinder le groupe avant d'atteindre cette limite de 20.

Malheureusement, fin octobre, de nouvelles contraintes sanitaires, obligeaient une nouvelle fois à suspendre l'activité du club. Après divers épisodes : sorties individuelles possibles dans un rayon de 1km du domicile pour 1h maximum, sorties individuelles possibles dans un rayon de 20km du domicile et 3 h maxi, confinement total puis enfin assouplissement des règles. Ces contraintes : maximum de 6 personnes, port du masque obligatoire (avant le départ et lors des pauses, distance de 2 mètres entre les participants - n'ont toujours pas été levées !!!

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité moins 2 voix (abstention)**

### Les tarifs licences 2021

Les tarifs FFVélo n'évoluant pas en 2021, l'ARC a décidé également de figer sa marge au niveau de 2020 soit 27€.

Par ailleurs pour cause de COVID, l'ARC accordera à chaque adhérent 2020 qui renouvelle sa licence **une remise exceptionnelle de 15€**. A cette occasion, la marge du club sera ramenée à 12€.

**Les tarifs 2021 (hors remise exceptionnelle)** sont donc les suivants :

CATEGORIE	PETIT BRAQUET (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)	GRAND BRAQUET (Petit-Braquet + Dommages à la bicyclette)
Adulte	72,00 €	120,00 €
Jeune de - 18 ans	39,00 €	87,00 €
Jeune de 18 à 25 ans	55,50 €	103,50 €
<b>FAMILLE</b>		
Chef de famille	72,00 €	120,00 €
Membre de la famille	43,00 €	91,00 €
Jeune - de 18 ans	20,00 €	68,00 €
Jeune de 18 à 25 ans	36,50 €	84,50 €

**La proposition de tarifs est adoptée à l'unanimité moins 1 voix (non)**

Les adhérents et membres actifs de l'ARC recevront par mel leur bulletin d'adhésion 2021 pré-rempli ainsi que toutes les informations permettant de le compléter.

Ces informations seront également mises en ligne sur notre site.



**Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins 1 voix (abstention)**

### **Bilan prévisionnel 2021**

Présentation d'un budget prévisionnel dans la lignée des résultats 2020 avec un léger déficit de 168€

Voir ci-dessous

DEPENSES		RECETTES	
LICENCES	4 520	LICENCES	6 010
ALIMENTATION	300	VETEMENTS	1 500
VETEMENTS	1 500	INTERETS BQUE	72
FONCTIONNEMENT	780	SPONSORS	350
SEJOURS	1 000		
TOTAL	8 100	TOTAL	7 932

Soit un résultat prévisionnel de - 168€

**Les prévisions 2021 sont adoptées à l'unanimité moins 2 voix (1 non, 1 abstention)**

### **Rapport de la Commission de contrôle**

Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la situation particulière due à la COVID 19, Diego D'AULAN et moi-même avons effectué notre audit des comptes selon les normes que nous avons jugées nécessaires compte tenu de la nature de votre association.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de votre association à la fin de cet exercice.

Jeudi 21 janvier 2021 - Jean-François Margerin

**Les votants valident à l'unanimité le quitus de la commission de contrôle**

### **Election comité directeur et commission de contrôle 2021**

Cette année au comité, nous avons quatre sortants : deux qui se représentent Marcel Motto et Henri Bourrat et deux qui ne se représentent pas Véronique Arriazu et Jean-Claude Sabatou.

A la suite de notre mel du 19 octobre dernier, nous avons reçu un acte de candidature de Jean-Louis Maysounave.

Par ailleurs, Diego d'Aulan dont le mandat à la commission de contrôle arrive à échéance, se représentera.

Nous soumettons donc à vos suffrages :

Trois candidatures pour le comité directeur : Marcel Motto, Henri Bourrat, Jean-Louis Maysounave.

Un renouvellement à la commission de contrôle : Diego d'Aulan

**Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, les candidats sont élus avec les résultats suivants :**

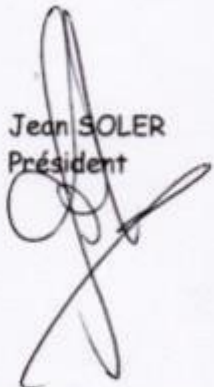
**Suffrages exprimés 70 - Henri Bourrat 70 - Marcel Motto 68 - Jean-Louis Maysounave 68**

**Diego d'Aulan 68**

**Le nouveau comité directeur pour l'exercice 2021 est composé des membres suivants :**

Véronique FOURES, Valérie PUYO, Henri BOURRAT, Patrice BERTHAUT, Alexandre DONOSO, Michel LAURENT, Thierry NADAL, Marcel MOTTO, Jean-Louis MAYSOUNAVE, René OPERTI, Michel PRIEGO, Christian REDOIS, Jean SOLER, Michel VIE

**La nouvelle commission de contrôle** pour l'exercice 2021 est composée de Diego D'AULAN et Jean-François MARGERIN



Jean SOLER  
Président



Michel VIE  
Secrétaire



Jean François Margerin  
Scrutateur n°1